

# ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMR 78 - RAPPORT MORAL 2021

## Présentation par le Président Sylvain LAMBERT

### Préambule

- Rappel de la composition du Bureau : Sylvain LAMBERT (**Président**), Franck FONTAINE (**Vice-président**), Daniel MAUREY (**Secrétaire Général**), Jean-Louis FLORES (**Trésorier**) et Philippe GESLAN (**Président d'Honneur**).
- Ce rapport a été présenté par le Président au Conseil d'Administration de l'AMR 78 le 7 septembre 2022 et validé par celui-ci.

### 1. Actions 2021

L'année 2021, ce n'est pas une surprise, a été impactée par la crise sanitaire et les conséquences des 2 confinements instaurés par le Gouvernement en 2020.

Nous avons continué à modifier le mode de fonctionnement de notre association vous privant, sur les 6 premiers mois de l'année, de l'organisation de nos réunions thématiques, nos opérations ponctuelles, nos manifestations aux côtés de nos partenaires, mais également tous nos moments conviviaux en face à face.

Nous avons espéré, jusqu'à la dernière minute, faire notre Assemblée Générale en présentiel mais la Préfecture nous l'ayant déconseillé compte-tenu des dispositions directement liées à l'état d'urgence sanitaire, la mort dans l'âme, nous avons organisé le 1<sup>er</sup> mai (comme quoi nous les ruraux travaillons même les jours fériés) une Assemblée Générale Extraordinaire, une Assemblée Générale Ordinaire et nos élections internes.

L'Assemblée Générale Extraordinaire avait pour but d'apporter plusieurs modifications aux statuts de notre Association :

- permettre aux anciens maires, ayant participé au moins 4 ans à l'Association d'être membres de l'Association en payant une cotisation à titre individuel ;
- supprimer le fait que la qualité de membre se perd avec le décès ou la cessation des fonctions de maire car cela va de soi ;
- instaurer la cotisation annuelle à titre individuel à hauteur de 50 euros ;
- permettre aux membres ayant adhéré à titre individuel d'avoir une voix délibérative au sein de l'Assemblée Générale ;
- permettre aux conseillers municipaux des communes membres d'assister aux réunions de l'Assemblée Générale ;
- remplacer la mention "maires en exercice" par "adhérents à jour de leur cotisation" car les adhérents peuvent être des anciens maires ayant adhéré à titre individuel ;
- créer le titre de "Président d'Honneur", choisi par le président nouvellement élu parmi les anciens présidents de l'Association ;
- acter que le Président d'Honneur soit membre de droit du Conseil d'Administration et du Bureau ;
- supprimer, au sein du Bureau, les fonctions de Trésorier adjoint et de Secrétaire adjoint ;
- remplacer la fonction de « Secrétaire » par celle de « Secrétaire Général ».

L'Assemblée Générale Ordinaire, organisée le même jour, a consisté à présenter les rapports moraux et financiers des années 2019 et 2020 puisque nous n'avions pas pu nous réunir en 2020.

Ensuite, nous avons procédé au dépouillement pour l'élection du nouveau CA de l'Association puisque le vote avait lieu par correspondance.

Ce nouveau CA est donc composé des membres suivants :

Sylvain LAMBERT, Maire de Rochefort-en-Yvelines

Paul MARTINEZ, Maire de Buchelay

Evelyne PLACET, Maire de Guerville

Daniel MAUREY, Maire de Boinville-en-Mantois

Corinne ROSTAN, Maire de Mittainville

Didier DUMONT, Maire de Bennecourt

Martine QUIGNARD, Maire de Lainville-en-Vexin

Jean-Louis FLORES, Maire de Boinville-le-Gaillard

Franck FONTAINE, Maire de Mézières-sur-Seine  
Gilles QUINTON, Maire d'Allainville-aux-Bois.

Enfin, cette matinée bien fournie s'est terminée par l'élection de votre serviteur au poste de Président de notre Association.

Les résultats ont été publiés sur nos réseaux sociaux, dans l'après-midi.

Le 25 juin, nous avons réuni le nouveau Conseil d'Administration afin de procéder à l'élection du Bureau. C'est ainsi que Franck FONTAINE, Maire de Mézières-sur-Seine, est devenu Vice-président, Jean-Louis FLORES, Maire de Boinville-le-Gaillard, Trésorier, et Daniel MAUREY, Maire de Boinville-en-Mantois, Secrétaire Général. Vous pourrez noter au passage que notre Bureau comporte 2 élus du Sud et 2 élus du Nord.

Pour votre information, sachez que nous avons confié à Franck la lourde tâche de développer le partenariat, à Jean-Louis de suivre le compte de l'Association et notamment la perception des cotisations, et à Daniel les relations avec la Sous-préfecture et l'INSEE pour s'assurer du bon enregistrement des modifications intervenues dans nos statuts.

Nous avons également décidé ce jour-là d'élire Philippe GESLAN, Fondateur et premier Président de notre Association, ancien Maire de Méricourt, Président d'Honneur. Désormais en Bretagne, il est néanmoins présent aux réunions de notre Conseil d'Administration.

### Nos réunions thématiques :

Cette année, nous avons innové en organisant le premier déjeuner réunissant adhérents et partenaires. L'idée vient de notre Vice-président qui trouvait qu'il fallait proposer à nos partenaires autre chose que des stands lors de nos réunions thématiques.

C'est comme ça que nous vous avons proposé, pour la 1<sup>ère</sup> fois, le 10 novembre, une rencontre avec les partenaires de l'AMR 78 pendant un déjeuner dans le cadre très agréable du Domaine des Papillons à Rochefort-en-Yvelines.

Au total, 36 communes étaient représentées, soit par leur maire, soit par un adjoint, autrement dit plus de la moitié des adhérents.

Ils ont pu écouter les présentations de 8 partenaires dont les 2 nouveaux suivants : PanneauPocket et Suez.

Les retours, à la fois des adhérents et des partenaires présents, ont été unanimes pour saluer la réussite de cet événement, aussi bien sur la qualité de la prestation, du lieu choisi que sur celle des échanges entre élus et représentants des sociétés.

Les photos et les présentations ont été mises en ligne sur notre tout nouveau site internet, dont je parlerai plus en détail tout à l'heure.

### Nos interventions pour nos adhérents :

Pour mémoire, je vous cite les plus marquantes :

Dès le mois de juin, j'ai été saisi par 3 communes adhérentes sur des problèmes d'urbanisme. Ces trois collègues ne disposant en interne de ressources pour résoudre leurs questionnements. Franck FONTAINE s'est proposé pour les recevoir les maires concernés. Une réponse a pu leur être apportés en s'appuyant sur les services de la commune de Mézières-sur-Seine. J'en remercie à nouveau Franck FONTAINE et je précise qu'il s'agit là d'un exemple concret de notre credo : des maires au service des maires.

En ce qui me concerne, j'ai pu aider deux collègues qui rencontraient des difficultés en matière de finances locales.

Donc, n'hésitez pas à nous solliciter et nous verrons avec les membres du CA lesquels sont en capacité de vous apporter une assistance, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs services.

### Nos interventions auprès des parlementaires :

Fin novembre, nous avons été alertés par certains d'entre vous sur la proposition de loi présentée par la Députée de l'Isère Elodie JACQUIER-LAFORGE et qui visait à renforcer la parité dans les fonctions électives et exécutives du bloc communal. Elle prévoyait d'étendre le scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes de moins de 1 000 habitants, d'autoriser le dépôt de listes incomplètes et de diminuer, de 15 à 13, le nombre de conseillers municipaux dans les communes de 500 à 999 habitants.

Début décembre, nous avons sollicité via un sondage flash et nous avons transmis les résultats à Yaël BRAUN-PIVET, Présidente de la Commission des Lois de l'Assemblée nationale.

Par la suite, grâce à l'intervention du Député Bruno MILLIENNE, nous avons été reçus par Yaël BRAUN-PIVET et nous lui avons adressé un courrier officiel, le 20 janvier 2022, qui se trouve sur notre site internet.

Comme vous pourrez le lire, nous avons rappelé que nous étions convaincus que le Parlement devait faire confiance aux élus de terrain pour composer leur conseil et aux électeurs. Il faut veiller à ne pas décourager nos administrés qui se déplacent pour voter en leur donnant l'impression que leur vote ne servira à rien.

Cette proposition de loi a été adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture mais n'a pas encore présentée à la Commission des Lois du Sénat. Nous ferons donc la même démarche auprès de nos Sénateurs afin que ce texte soit modifié.

### Nos relations avec les associations d'élus :

Elles sont toujours aussi amicales avec l'Union des Maires des Yvelines.

Nous étions nombreux aux dernières Universités des Mairies de l'Ouest Parisien (Yvelines et Hauts-de-Seine) d'octobre aux Pyramides de Port-Marly. Le Président de l'UMY Pierre FOND m'a convié, avec Franck FONTAINE, à un échange d'une heure à bâtons rompus avec le Président du Sénat.

En outre, nous en avons profité pour signer deux nouvelles conventions avec GRDF et Orange ; la couverture média a été particulièrement efficace avec plus de 1 000 vues sur Twitter.

Lors du 1<sup>er</sup> déjeuner des partenaires et des adhérents, en novembre, Pierre FOND nous a fait le plaisir d'être présent, accompagné pour l'occasion par son Directeur Vincent MIGEON.

Les 29 et 30 mai, Daniel MAUREY et Jean-Louis FLORES m'ont représenté à l'Assemblée Générale des Maires Ruraux de France qui s'est déroulée en visioconférence, pour les raisons sanitaires précédemment évoquées.

Les 24, 25 & 26 septembre, lors du 50<sup>ème</sup> Congrès de l'Association des Maires Ruraux de France, à Villevallier dans l'Yonne, notre Association a été représentée par son Secrétaire Général Daniel MAUREY. Il en a profité pour rencontrer des collègues d'autres AMR départementales et échanger avec eux sur des initiatives locales.

### Nos échanges avec les Ministères et la Préfecture :

Suite à mon élection, j'ai rencontré plusieurs représentants de l'Etat, à défaut de pouvoir être reçu par le préfet lui-même. Il s'agit d'Hélène GERONIMI, Sous-préfète de Rambouillet, et du Colonel Sylvain TORTELLIER, Commandant du Groupement de Gendarmerie des Yvelines.

Ces premières prises de contact ont été l'occasion de me présenter et d'expliquer ma vision du partenariat à poursuivre avec eux pour les années à venir.

Le 11 octobre, le Vice-président et moi-même, accompagnés des Maires de Moisson et Vert, et du Député Bruno MILLIENNE, avons pu échanger avec la Secrétaire d'Etat Nathalie ELIMAS, chargée de l'Education Prioritaire, pour lui proposer une expérimentation du dédoublement des classes, en milieu rural.

Le 20 octobre, nous avons reçu la Sous-préfète Jehane BENSEDIRA, Secrétaire Générale Adjointe à la Préfecture des Yvelines, peu de temps après sa nomination en tant référente « Ruralité ». Nous avons fait avec elle un tour d'horizons des sujets qui nous concernent au quotidien, sans oublier le développement des Maisons France Services.

## 2. Adhésions

- Nous étions **30** communes adhérentes à l'AMR lors de sa création fin 2015. En 2020, nous étions à **53** ; au 31 décembre 2021, nous sommes passés au chiffre de **70** adhérents.
- Ces 70 adhérents représentent un total de **78 543 habitants** et une superficie cumulée de 675,12 km<sup>2</sup>, soit une surface plus grande que le territoire de la plus grande communauté urbaine de France : Grand Paris Seine & Oise.

### 3. Point Communication

- En plus de la revue 36 000 communes, qui est envoyée directement aux adhérents par l'AMRF, nous vous adressons des informations ponctuelles et ciblées, envoyées par courrier électronique ; cela concerne des focus sur une problématique particulière, des sondages, des webinaires, des visioconférences, des appels à projets et même des partages d'expérience.

A ce propos, je vous invite à me faire part de vos initiatives locales afin de les mettre en avant auprès de vos collègues et, surtout, pour susciter ensuite des déclinaisons chez d'autres adhérents.

S'agissant des sondages, nous vous avons réalisé sur le second semestre une dizaine de sondages sur des sujets aussi différents que la réception du magazine 36 000 Communes / le délai de versement des subventions régionales aux communes / les brigades de Gendarmerie / les applications citoyennes.

Concernant la réception par les adhérents du magazine 36 000 Communes, deux adhérents seulement se sont manifestés (Gommecourt et Lainville-en-Vexin) ; l'AMRF a été sollicité par le Président qui a fait le nécessaire en rectifiant la base de données avec les bonnes adresses.

A propos du délai de versement par la Région des subventions attribuées aux communes adhérentes, l'Association a reçu 4 réponses : Bennecourt, Boivre-en-Mantouy, Mittainville et Sonchamp. Seule Bennecourt a fait état d'un dysfonctionnement dans les délais de paiement. En conséquence, le Conseil d'Administration estime qu'il est inutile de demander au Président d'intervenir auprès de la Région.

En ce qui concerne les applications citoyennes et le rattachement aux Brigades de Gendarmerie, l'Association a comptabilisé 37 réponses, soit un taux de retour de 60 % de la part des adhérents. Ce qui est très bon résultat.

Après analyse de ces réponses, une expérimentation a été proposée au Colonel Sylvain TORTELLIER, Commandant du Groupement de Gendarmerie des Yvelines, et notre nouveau partenaire, PanneauPocket, sur un projet de transfert d'informations émanant de la Gendarmerie vers les habitants via l'application citoyenne développée par PanneauPocket.

A priori, les deux brigades de gendarmerie où se déroulerait cette expérimentation seraient celle d'Ablis et de Bonnières. Il était prévu que ce projet soit officiellement lancé lors des Universités des Mairies au Port-Marly ; mais la Gendarmerie a été amenée à le reporter à l'année prochaine.

- Autre moyen de communication, la page Facebook de l'AMR 78 ; elle totalisait, à la fin de l'année dernière, **974** abonnés.  
En 2021, **43** posts ont été publiés ; ces derniers ont été vus, en moyenne, par **800** personnes.
- Notre Association est présente depuis mars 2018 sur Twitter ; le compte s'appelle : Maires Ruraux 78.  
Au cours de l'année 2021, nous avons publié **255** tweets et nous totalisons **973** abonnés, principalement des élus, des journalistes et des institutionnels.
- Le 10 novembre, nous avons officiellement ouvert notre site internet qui s'appelle tout simplement mairesruraux78.fr. Ce site a été créé par notre Vice-président Franck FONTAINE en lien avec Campagnol.fr. Nous avons choisi Campagnol car c'est la solution des sites internet, conçue pour les Maires par l'Association des Maires Ruraux de France, et que de plus en plus d'adhérents y ont recours.  
Ce site, nous avons voulu qu'il soit à la fois le reflet de l'activité de notre association, mais aussi de ses instances et de ses adhérents. N'hésitez pas à y jeter un œil, et même deux, et vous pourrez vous rendre compte qu'il offre un éclairage sur l'actualité, les enjeux et les évolutions de la ruralité.

Il est notre vitrine car il porte notre identité visuelle et qu'il s'appuie sur une architecture destinée à offrir aux internautes une excellente lisibilité et un véritable confort de navigation.

Il s'adresse à vous tous, à vos administrés, à nos partenaires, à nos collègues maires, et au-delà à tous les élus ruraux, aux médias et aux futurs partenaires.

**Si votre commune dispose d'un site internet, il faut impérativement que vous y fassiez figurer les liens vers notre page Facebook, notre compte Twitter et notre site internet.**

#### 4. Les partenariats de l'AMR 78

- Une fois passées les élections du nouveau Conseil d'Administration et du nouveau Bureau, j'ai confié au Vice-président Franck FONTAINE la mission de développer notre partenariat. Une mission périlleuse car si nous avons pu vous proposer de nouveaux événements comme le déjeuner des Partenaires et des Adhérents, c'est grâce, d'une part aux adhésions perçues mais également aux participations financières de nos partenaires.

- Ainsi, Franck a pris son bâton de pèlerin, dès juillet, pour, d'une part, aller à la rencontre de nos 14 anciens partenaires et, d'autre part, démarcher de nouveaux qui interviennent dans des secteurs que nous n'avions pas encore explorés.
- J'en profite pour vous préciser que désormais il existe 4 types de partenariat : un avec les institutions (services déconcentrés de l'Etat, Région, Département, association d'élus...), un avec les Grands Comptes (GRDF, Orange, Enedis, Engie, RTE...), un avec les entreprises locales (Alio-TP, Antenne Service, Adeniz...) et un dernier avec les jeunes pousses ou associations pour lesquels une contribution financière symbolique sera demandée mais à qui nous voulons donner un coup de pouce pour favoriser leur développement (comme PanneauPocket).
- Voici, pour votre information, quelques chiffres :
- 8 conventions ont été signées pour un démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2022, soit 6 anciens partenaires (Adeniz, Antenne-Service, Enedis, GRDF, Orange et RTE) et 2 nouveaux (PanneauPocket et Suez).
- 2 conventions ont été stabilisées avec Alio-TP (un ancien partenaire) et Taquet (un nouveau) ; la signature de la convention était prévue pour l'évènement Partenaires-Adhérents de février 2022.
- 7 conventions étaient en cours de discussion au 31 décembre.
- Au total, si l'on prend en compte les engagements fermes des partenaires (anciens et nouveaux), on arrive, à la fin 2021, à la somme de 14 000 euros ; pour mémoire, en 2019, dernière année de référence à cause de la pandémie, l'Association avait totalisé un montant global de subvention de 6 700 euros.
- Pour être complet sur ce chapitre, je vous annonce que deux partenariats n'ont pas été reconduits : MAIF (l'offre proposée n'a pas été acceptée par le Bureau) et Sedi Equipement (le Bureau a estimé que les remises commerciales proposées n'étaient pas suffisamment intéressantes pour les adhérents).
- Sans dévoiler le rapport annuel de cette année qui vous sera présenté l'an prochain, je peux déjà vous dire que le Vice-président aura d'autres excellentes nouvelles à vous annoncer. En même temps, j'imagine que celles et ceux d'entre vous qui assistent de manière assidue à nos déjeuners Partenaires/Adhérents connaissent déjà le nom de nouveaux partenaires.
- Pour terminer ce chapitre consacré au partenariat, j'attire votre attention sur la Charte signée avec Orange, en octobre, pour collecter les mobiles aux fins de recyclage. Les communes d'Arnouville-lès-Mantes et de Montalet-le-Bois ont été les premières à s'inscrire dans cette démarche environnementale en installant une boîte de réception dans leurs mairies. Si vous voulez œuvrer en faveur de l'économie circulaire, écrivez-nous.

Je vous remercie de votre attention